

Atelier de Travail sur la Gestion des contractants et des sous-traitants

Symposium Qualité

Référence: **SQ 01-PRE**

Type: **Symposium**



Descriptif de la formation

OSAC vous propose un atelier de travail sur la maîtrise des sous-traitants non-agrèés et agrèés (ci-après désignés par l'anglicisme « contractants »).

Au cours de cette journée, les exigences réglementaires applicables aux différents types d'agrément seront rappelés, en insistant sur la différence entre contractance et sous-traitance.

Des ateliers seront organisés pour identifier les bonnes pratiques, les pièges à éviter, le moyen d'optimiser la maîtrise des sous-traitants et des contractants.

Bien que les notions soient similaires, le terme « contractants » n'est pas utilisé dans le règlement Part 21G.

Exigences réglementaires :

- 145.A.205
- CAMO.A.205
- Appendix II to AMX 1 CAMO.A.125(d)(3)
- M.A.711(a)(3)
- CAO.A.095
- 147.A.130 et 147.A.145
- 21.A.139

Stagiaires concernés

- Responsable de la Surveillance de la Conformité (RSC)
- Tout autre personnel de l'organisme amené à gérer des sous-traitants

Conditions de participation:

4 Symposiums gratuits organisés en présentiel, dédiés en priorité aux usagers des organismes 21G, 145, 147, CAMO et CAO.

Les lieux proposés seront : Blagnac, Aix, Issy-les Moulineaux et Papeete.

Inscription dans la limite de 2 participants par organisme.

L'inscription doit se faire depuis le site OSAC, la gratuité sera obtenue en indiquant votre numéro d'agrément.

Durée de la formation:

1 jour

Nombre maximum de participants:

12

Document(s) délivré(s):

Attestation de présence

Objectif pédagogique

Revoir avec les participants, au travers de présentations, d'études de cas, de retours d'expérience et surtout d'échanges, les attendus liés à la gestion des contractants et des sous-traitants.

Programme

9H00 - 10H30 :

Revue des exigences réglementaires

10H30 - 12H00 puis 13H00 - 17H00 :**Cas pratiques**

Le formateur proposera des cas pratiques sur lesquels les stagiaires seront amenés à travailler en groupe. Les stagiaires sont invités à venir avec leur procédure de gestion des sous-traitants et les cas pratiques qu'ils souhaitent aborder pendant la session.

"Symposium animé par Daniel SACCHET, Directeur Qualité d'OSAC"

Pour plus d'informations: formation@osac.aero